Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Module complémentaire SSIAP1

Fiche France Compétences

CHALON-SUR-SAONE

Public(s) (H/F)

Tout public

Dates

Entrées/sorties à dates fixes
- Session 1 : Du 01/12/2025 au 18/12/2025
Inscriptions fermées, contacter le centre
- Session 2 : Du 08/06/2026 au 19/06/2026
Inscriptions du 17/10/2025 au 21/05/2026

Durées

- Durée indicative : 44 Heure(s)
- Durée totale : 44 h (dont 44 h en centre)

Effectif

De 4 à 12

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.
Coût total max. : 880.00 € TTC

Vos interlocuteurs

Bouchra LAGHLID
Assistante commerciale et communication
Tél. : 03 85 99 19 77
greta71.contact@ac-dijon.fr

Référent handicap

Samia SASSI
Tél. : 03 85 45 82 52
samia.sassi@ac-dijon.fr

Lieu de la formation

GRETA 71 Sud Bourgogne
LPO Hilaire de Chardonnet
1 rue Henri Dunant
71100 CHALON-SUR-SAONE

Organisme formateur

GRETA 71 Sud Bourgogne
141 Avenue Boucicaut
71100 CHALON SUR SAONE
Siret : 19710012600022

Organisme responsable

GRETA 71 Sud Bourgogne
141 Avenue Boucicaut
71100 CHALON SUR SAONE
Siret : 19710012600022
N° d'activité : 2671P002171
www.bourgogne-greta.fr

• OBJECTIF(S)

- Préparer aux épreuves de la qualification du personnel permanent (agent de service de sécurité incendie) des services de sécurité incendie des établissements recevant du public (SSIAP 1).
- Être en capacité de gérer les activités en lien avec la mission d'agent sécurité incendie

• PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique

- Justifier de son statut de sapeur-pompier professionnel ou volontaire
- Être titulaire du SST ou PSC1 en cours de validité
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical de moins de 3 mois (formulaire remis par l'organisme)
- Bonne maîtrise de l'expression écrite et orale

• CONTENU

Généralités sur l'incendie et réglementation des établissements recevant du public. suivant les codes de la construction et d'habitation (arrêté du 2 mai 2005).

Le feu et ses conséquences : connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Sécurité incendie : connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

Les installations techniques :
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

Rôles et missions des agents de sécurité incendie :
- Connaître les limites de son action
- Effectuer l'extinction des feux naissants

Concrétisation des acquis :
- Visites applicatives.
- Mises en situation d'interventions.

• MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

- Formation en présentiel
- Interentreprise
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

• MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

• MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission après visite médicale, Admission sur dossier

• ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1 (Sans niveau spécifique)
RS5641

Modalités d'évaluation des acquis

Ces modules visent à donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par l'arrêté du 2 mai 2005 modifié qu'ils n'ont pas acquis dans leur précédente fonction.

Evaluation en cours de formation pour confirmer la progression du candidat.
QCM réalisés sur le logiciel QUIZZBOX solutions.

Etablissement d'un diplôme SSIAP1 par équivalence (conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié) remis en fin de formation